

ANNEYVILLE AMBOURVILLE Le P'tit Charlie



Sommaire

Mots des Maires	3
Voeux	4
Etat-Civil	7
Noel à Anneville-Ambourville	9
Du côté de l'école	16
Accueil Périscolaire	19
Commémorations	21
Planning des fêtes	28

Bibliothèque	11
Expo : La Chaussée Jules-César	11
Les racines de notre village	26

Culture**Infos**

Horaires	6
Ludisport	6
Le Site Internet	6
Dates à retenir	6
Marché des Jardiniers	7
Téléthon 2014	8
La Métropole	10
Travaux	13

Réunion du 10 Octobre 2014	22
----------------------------	----

**Reunion
Conseil****Détente**

Ludisport	6
Galette des Anciens	12
USPI Tennis	14
USPI Pétanque	15
Dynamic Club	20



Le mot du maire d'Anneville - Ambourville

L'année 2015 commence dans la douleur pour notre pays. La tragédie que nous venons de vivre démontre toute la fragilité du monde dans lequel nous vivons.

La population française a su se réunir autour des valeurs de la République dont nous pouvons être fiers.

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE, trois mots auxquels nous pouvons ajouter LAÏCITE prennent aujourd'hui tout leur sens.

L'histoire de France a démontré que nous étions capables tous ensemble de relever des défis et de s'unir pour défendre nos libertés.

Malgré cela, nous devons être confiants dans l'avenir. L'équipe municipale travaille pour le bien être de tous les Annevillais et Ambourvillais. Notre rôle et la mission que vous nous avez confiés sont de gérer de manière irréprochable notre commune, de la rendre accueillante pour que l'on s'y sente bien.

Cette année, de nombreux projets verront le jour et nous continuerons à embellir notre village.

En cette période de vœux, soyons positifs pour la nouvelle année. J'aimerais vous faire partager mon optimisme, il faut voir le bon côté de la vie, profiter de ses plaisirs et de nos proches.

Voici ce que je peux vous souhaiter de mieux à tous. Que 2015 vous apporte le bonheur, la santé, la réussite et tout ce que vous désirez.

BONNE ANNEE

Le Maire
E. Lefebvre

Le mot du maire délégué d'Ambourville



Avec la nouvelle année qui démarre, nous mettons en place le site internet de la commune. Il nous permettra de vous informer plus facilement et plus rapidement. Avec un peu de retard, le panneau lumineux va également bientôt s'animer.

Ces nouveaux outils nous permettront de vous offrir, au fil des jours, des informations sur les activités de la commune.

En cette fin de période d'éclairages festifs, je remercie tous les habitants qui savent par leur créativité, compléter les illuminations communales avec de joyeuses couleurs. Il devient ainsi très agréable, à la nuit tombante, au mois de décembre, de se promener dans les rues du village.

Malgré des premiers jours assombrés par les dramatiques événements nationaux, que l'horizon de cette nouvelle année 2015, classée année de la lumière par l'Unesco, s'illumine et offre à chacun d'entre vous de belles perspectives.

Bien Chaleureusement

Samuel Fierfée
Maire Délégué

*Liberté
égalité
fraternité*



CEREMONIE DES VŒUX

Beaucoup d'entre vous, cette année, se sont rendus à l'invitation de la municipalité pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

En présence du député Christophe Bouillon, de la conseillère générale Pierrette Canu, des élus d'Anneville-Ambourville et des communes environnantes, Janine Ménager, 1ère adjointe a débuté la cérémonie en présentant ses vœux à l'assemblée et à M. le Maire, au nom des membres du conseil municipal et des agents communaux.

Puis elle a rappelé le rôle des élus, des bénévoles, des agents administratifs et techniques « de tous ceux qui se mettent au service de la collectivité et dont la seule motivation est l'intérêt général ».

Eric Lefebvre a complété le bilan des travaux engagés l'année passée et présenté les projets prévus en 2015 :

- L'aménagement de la place de l'église : abribus, sanitaires, parking et panneau lumineux.
- L'achat d'un nouveau car scolaire
- La voirie de la Grève et Allée du stade.
- Le remplacement des candélabres Allées C. Péguy et J. Moulin.
- Des travaux sur les bâtiments, sur le logement d'Ambourville, sur l'église et des travaux de peinture à la mairie, à l'école et dans la salle des fêtes.
- L'aménagement de la cuisine salle P. de Coubertin.
- Des études pour la construction d'un local périscolaire.

Il a souhaité la bienvenue à Mme Laetitia Favennec au

secrétariat de mairie puis il a parlé des sujets d'inquiétude :

- Toujours les problèmes de bac, du projet Etarès auquel nous devons être vigilants et il a insisté sur le saccage des vestiaires au stade qui a révolté la population.

Le décès de M Cadieux a beaucoup attristé l'ensemble de ses employés et des habitants. Il a souhaité bon courage à son fils Paul qui a repris l'activité familiale.

Le départ en retraite de notre médecin laisse un grand vide parmi les patients et nous espérons qu'un docteur viendra s'installer à Anneville-Ambourville.

Enfin, depuis le 1er janvier, la Métropole remplace la CREA avec le transfert de certaines compétences et de charges.

Madame Canu a pris la parole pour dire toutes les actions menées par le Conseil Général en Seine Maritime et particulièrement sur notre secteur.

Monsieur Bouillon a clôturé cette cérémonie en parlant des événements tragiques vécus par notre pays ces derniers jours. Les Français sauront s'unir pour défendre les libertés et les valeurs de la République.

Cette cérémonie s'est terminée autour d'un vin d'honneur.



Monsieur Gabrielli, Maire Honoraire

Au cours de la cérémonie des vœux, Eric Lefebvre a remis à M Gabrielli le diplôme officiel de Maire Honoraire.

Etre élu, c'est un engagement et Monsieur Gabrielli s'est engagé pendant 25 ans au service des habitants d'Anneville-Ambourville.

Quelques années auparavant, il s'était déjà impliqué au sein du comité des fêtes mais c'est en 1989 qu'il est entré au conseil municipal. Six ans plus tard, nommé 2ème adjoint, M Gabrielli s'est particulièrement investi dans les commissions telles que l'école, les transports scolaires, le collège avec M Léger, le festival du conte et dans la gestion du SIGOPI pour la déchetterie.

Après le départ de M Gibouin, M Gabrielli lui a succédé à la tête de la commune pendant 13 ans.

Soucieux du moindre détail, parfaite connaissance des dossiers, engagement auprès des administrés, gérant avec rigueur les dépenses de la commune, voilà le bilan de l'engagement de M Gabrielli et il peut en être fier.

Au nom de tous les Annevillais et Ambourvillais, M Lefebvre a remis un souvenir à M et Mme Gabrielli et M Bouillon s'est associé à ces félicitations en remettant des fleurs à Jeannette en présence des membres de sa famille.

Monsieur et Madame Gabrielli et leurs enfants vous remercient de la reconnaissance que vous leur avez témoignée lors de la cérémonie des vœux. La remise de Diplôme Officiel de Maire Honoraire, d'une médaille, d'un cadeau et de fleurs nous ont particulièrement touchés. Merci à tous



L'équipe du P'tit Journal
vous souhaite une excellente
année 2015

6 Informations Diverses

Janvier 2015 - Le P'tit Journal N°45

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie d'anneville

Pour des raisons évidentes d'efficacité du travail de secrétariat, nous vous demandons de respecter scrupuleusement ces horaires d'ouverture!

Le Lundi de 17h à 19h

Les Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi 9h à 12h

Le site internet est en ligne
Venez le consulter, nous y mettrons régulièrement des nouvelles informations.

Pour y accéder, saisir l'adresse suivante :
www.anneville-ambourville.fr



Ludisport

Rentrée 2014 un peu plus difficile. En raison du congé maternité de notre animatrice Chloé, le pôle de proximité de Duclair a dû recruter des animateurs diplômés. Tâche rendue difficile, beaucoup d'animateurs s'étant dirigés vers les activités d'accueil périscolaire suite aux nouveaux rythmes scolaires de la rentrée 2014.

De ce fait, le créneau du mardi a dû être supprimé. Le retour de Chloé étant programmé pour le 16 janvier 2015, avec son accord nous pourrions rouvrir le créneau du mardi afin d'alléger l'effectif de l'animateur du vendredi.



DONNE manteaux d'hiver, taille 52
Parfait état
Prendre contact par téléphone au
06.65.78.67.73



DATES A RETENIR

Salle Pierre de Coubertin

- 07/02 Loto Foot 20h30
- 28/02 Soirée Années 80
- 07/03 Loto en faveur des enfants déshérités de Madagascar : 20h00
- 20/03 Festival du Conte 20h15
- 12/04 Concert Chœur Cyllène 16h30
- 18 et 19/04 Expo peinture sculpture

Informations Diverses 7

Janvier 2015 - Le Petit Journal N°45

Marché des jardiniers

Notre dernière édition du marché des jardiniers s'est déroulée comme toujours dans un esprit « bon enfant ». A noter toutefois une baisse significative des participants et des visiteurs, déjà remarquée lors de notre précédente édition. Un grand merci à Sylviane Lemerrier et à tous les bénévoles pour cette organisation dynamique.



Etat-Civil

Naissance

VIRET Nina Déborah Angéline 31/10/2014
à Mont-Saint-Aignan

Décès

SESSA Joseph 25/12/2014
à Bois Guillaume

Remerciements

Pour le réconfort apporté dans notre épreuve, par vos témoignages de sympathie et d'affection, lors du décès de Patrick, pour vos fleurs, messes et messages, nous vous exprimons notre reconnaissance et nos très vifs remerciements.

Famille Petit

Janvier 2015 - Le P'tit Journal N°45

Depuis 12 ans, les habitants de la presqu'île participent aux activités proposées pour le Téléthon.

Ce sont les « Carpistes » qui ont démarré avec une journée pêche puis, le 30 novembre, les amateurs de Karting se sont lancés à leur tour sur la piste du circuit L Lebrez.

Le 5 décembre, les élèves d'Anneville-Ambourville, Berville et Bardouville ont apporté leur contribution à cette grande manifestation en participant au cross parrainé encouragés par les parents présents dans la salle P de Coubertin.

Samedi 6 décembre, journée non stop d'animations : stands, loteries, ventes de photophores, de chocolats, de fleurs, tombola, restauration en musique avec un orgue de Barbarie et une vente record de crêpes pour le fil rouge... Le pantin qui symbolise la maladie a été brûlé samedi matin dans l'espoir de voir un jour les maladies rares disparaître à leur tour.

Merci à tous d'avoir répondu à l'invitation des organisateurs.

Merci aux généreux donateurs, aux bénévoles, grâce à vous, nous avons remis la somme de 9 700€ à l'AFM.

L'objectif des habitants de la presqu'île n'a pas changé depuis 12 ans : PARTICIPER pour vaincre la maladie. Le combat des malades et de leurs familles nous concerne tous.



Noël à Amneville Ambourville⁹

Janvier 2015 - Le P'tit Journal N°45



Le Père Noël a également récompensé les employés communaux en remettant à chacun une carte cadeau.



Salle Pierre de Coubertin, le vendredi 19 décembre, tous les élèves de l'école Jean Mermoz et leurs enseignants sont venus écouter un conte tsigane : La rose et le musicien.

« Il était une fois, un roi, une reine qui ne pouvaient pas avoir d'enfants... ».
Les personnages du conte représentés par des marionnettes à tiges sont apparus aux enfants en ombres chinoises à travers les fenêtres d'une roulotte.

Le décor s'est déroulé lentement comme l'histoire et le récit a pris vie à travers ces ombres.

Moment magique, les enfants ont écouté attentivement ce conte tsigane qui fut leur premier cadeau de Noël.

Dès leur retour à l'école maternelle, le Père Noël, accompagné de M le Maire, leur a rendu visite et a déposé des jeux dans chacune des deux classes.

Il a dû passer la nuit dans le village car le samedi matin, il a accueilli tous les enfants, près du sapin, dans la salle des fêtes pour leur remettre le cadeau commandé à la rentrée.

L'après-midi, ce sont ses lutins qui ont pris le relai : 150 maisons à visiter ! Ils sont allés à la rencontre des Anciens pour distribuer les colis.

Merci Gentil Papa Noël, à l'année prochaine !



LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE A REMPLACE LA CREA 71 communes concernées

Janvier 2010, la CREA est née de la fusion de 4 regroupements de communes.

En 2014, la législation a porté à 12 la création de grandes métropoles en France. C'est ainsi que le 1er janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie a remplacé la CREA et, est devenue une des 12 métropoles françaises.

La Métropole Rouen Normandie exerce des compétences majeures : transports en commun, eau, assainissement, déchets, développement économique, vie sportive et culturelle, emploi-insertion, solidarité, politique de la ville, aménagement de l'espace, environnement, tourisme, aides spécifiques aux petites communes, politique agricole, voirie, urbanisme, éclairage public, chauffage urbain et promotion de la santé.

La Métropole est composée de 71 communes dont 45 comptent moins de 4500 habitants. Les « petites » communes participent à la diversité de la Métropole en complément des secteurs urbains. Elles profitent d'outils spécifiques mis à leur disposition par la Métropole comme le fonds d'aide à l'aménagement ou un accompagnement dans les secteurs techniques. La préservation de leur identité et de leur cadre de vie fait partie des principes fondateurs de la Métropole.

COMMENT CA MARCHE ?

Lors des derniers conseils municipaux, les 71 communes ont élus 156 délégués au **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**.

C'est un organe délibérant de la Métropole, il détermine les grandes orientations, il se réunit tous les 2 mois. Les délégués sont répartis dans des commissions thématiques où sont élaborés les projets de la Métropole.

LE BUREAU est composé du Président : M Frédéric Sanchez, maire de Petit Quevilly, de vice-présidents et de conseillers délégués. Le bureau est l'organe exécutif de la Métropole. Il met en œuvre les délibérations du Conseil Communautaire, ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes, est responsable des services et de l'administration.



Rappel des horaires :

- Lundi : de 16h 15 à 17h 15
- Mercredi : de 14h à 16h
- Samedi : de 10h à 12h

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ANNEVILLE-AMBOURVILLE

La bibliothèque reste ouverte au public uniquement

le samedi matin pendant les grandes vacances scolaires d'été. Fermeture pendant les vacances de fin d'année. Nous rappelons que l'inscription et le prêt des livres sont entièrement gratuits.

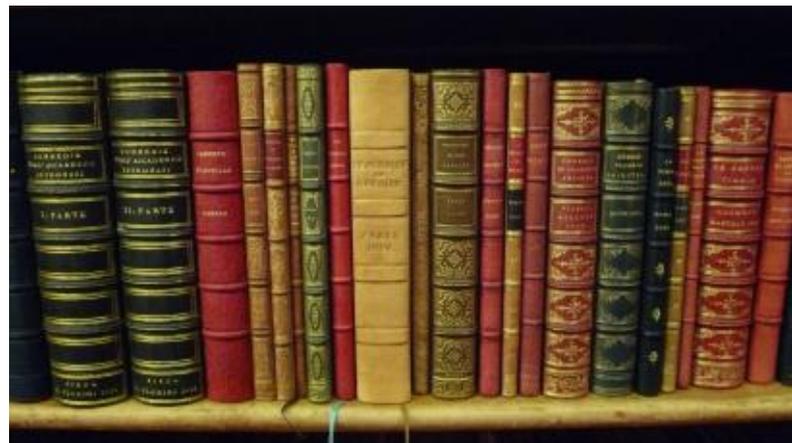
A ce jour, 202 personnes se sont inscrites. Elles y trouvent, romans, romans policiers, science fiction, BD, mangas, biographies, documents, ouvrages typiquement normands, magazines jeunesse, etc.

Nous remercions les généreux donateurs qui participent à renforcer notre fonds documentaire par leurs dons d'ouvrages.

Les prix littéraires 2014 n'ont pas oublié de faire leur entrée dans les rayons nouveautés de la bibliothèque. N'hésitez pas à venir les découvrir.

Contact :

Michel Lequesne
02 35 37 69 12 - 06 09 53 22 30
Courriel :
bibliotheque.anneville@laposte.net



EXPO A VOIR

Exposition la chaussée Jules-César

Proposée par le Conseil Général de l'Oise et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, et organisée par la bibliothèque communale

Du 19 janvier au 6 février 2015

A la salle du conseil de la Mairie d'Anneville Ambourville

Lundi : 16h15 à 17h15

Mercredi : 14h00 à 16h00

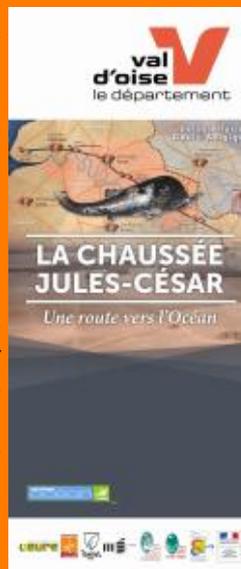
Samedi : 10h00 à 12h00

En 52 avant Jésus-Christ, Jules César alors proconsul de Rome, remporte la victoire sur Vercingétorix, chef de la tribu celtique des Arvernes, lors de la bataille d'Alésia.

Cette étape de la guerre des Gaules marque le déclin progressif des tentatives d'insurrection des peuples gaulois. Après la conquête, de grands axes routiers sont

construits par les ingénieurs romains, reprenant en partie le tracé des voies

gauloises existantes. Ces routes suivent fréquemment un tracé rectiligne, nécessitant des aménagements particuliers en fonction de la nature du terrain, des obstacles naturels, et de la qualité de circulation. La chaussée Jules-César appartient à l'itinéraire qui joignait Lyon (Lugdunum capitale des Gaules) à la Manche en passant par Paris (Lutetia) et Rouen (Rotomagus).



12 Galette des Aînés

Janvier 2015 - Le P'tit Journal N°45



Les Aînés se retrouvent au presbytère chaque 2ème jeudi du mois pour un après-midi jeux de société. Le rendez-vous de janvier leur permet également de se souhaiter une bonne année et de partager la galette.

Nous présentons nos vœux aux fidèles, qui ne peuvent plus nous accompagner pour des raisons de santé et nous invitons tous les autres à nous rejoindre.

Contrairement à ce que nous entendons, nous ne sommes pas que des vieux, il n'y a pas de clans et l'ambiance est très détendue.

Vous avez l'habitude de jouer chez vous avec des amis, peut-être pourriez-vous une fois par mois venir avec nous ? En tout cas, nous, on vous attend.

Cette année, les nouveaux horaires de l'école, nous ont permis d'accueillir les enfants de l'accueil périscolaire. Accompagnés de leurs animateurs Michèle et Mathieu, ils sont venus présenter leurs vœux aux Aînés et ils ont pu partager la galette avec eux, à l'heure du goûter. Moment très sympathique cet échange intergénérationnel. Ils sont déjà invités pour l'année prochaine !

Félicitations aux rois qui n'ont pas manqué de choisir une reine et merci aux excellentes pâtissières qui nous régalent de leurs gâteaux.



TRAVAUX en cours

ABRIBUS : les huisseries, les aménagements intérieurs et le ravalement sont à terminer.

CLUB HOUSE : suite au saccage des locaux, il reste à effectuer l'électricité, la plomberie et les huisseries.

EGLISE : l'entreprise adjudicatrice de marché pour la 2ème tranche de travaux a été désignée, ce sera Normandie Rénovation.

ELAGAGE des arbres près de la mairie, au presbytère et à l'école.

PEINTURE :

Mairie d'Anneville : salle du conseil.

Remplacement du mobilier, pose de stores.

Salle des fêtes : peinture intérieure de la salle et remplacement du rideau de scène.

MAIRIE d'Ambourville : rejointoiement des murs.

REMODELAGE du massif allée Alphonse Allais.



USPI TENNIS

Les cours ont repris début septembre, ils sont accessibles à tous les niveaux et tous les âges, vous pouvez encore vous inscrire, il reste quelques places. Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez :

* Soit nous adresser un email :
uspi.tennis@gmail.com

* Soit vous adresser aux membres du bureau :

Président :

Stéphane FILLATRE Tél. 02 35 37 57 38

Secrétaire :

Jacques MOREL Tél. 02 35 07 49 46

Trésorier :

Daniel HARDY Tél. 02 35 37 82 32

Tarifs saison 2014 / 2015 :

Moins de 18 ans :

Adhésion : 55 €.

Adhésion + entraînements (1 h par semaine) : 115 €

Plus de 18 ans : Adhésion : 60 €. Adhésion + entraînements (1 h par semaine) : 120 €

Horaires des entraînements, suivant les âges et les niveaux :

Lundi de 17 h à 22 h

Vendredi de 18 h 30 à 22 h

Samedi de 10 h à 13 h

Cette année, nous avons constitué une équipe Sénior + 45 pour les championnats départementaux qui ont eu lieu en novembre et en décembre, avec 2 rencontres à domicile et 2 matchs à l'extérieur.

Nous avons 2 victoires dont une par forfait et 2 défaites et nous finissons 3ème sur 5 dans notre poule, ce qui n'est pas si mal pour une 1ère participation.



USPI Pétanque

L'écho des boules

La saison de pétanque bat son plein. Une dizaine de concours ont d'ores et déjà eu lieu dont 3 ouverts à tous. Le samedi 31 mai, la journée détente a réuni, autour d'un barbecue, 57 personnes. Le soleil aidant, une dizaine se sont essayées à la pétanque pendant que d'autres jouaient aux cartes sous le chapiteau. De l'avis de tous cette journée a été réussie.

Le mercredi 04 juin était programmé le concours départemental vétérans. Malgré un temps exécrable, une centaine de joueurs s'étaient déplacés attirés par la tombola gratuite à l'occasion pour des 10 ans du club. Les 4 paniers garnis ont été distribués car ils contenaient des denrées périssables. Hélas comme la pluie ne se calmait pas nous avons été contraints de reporter le concours au mercredi 18. Là, changement de décor, 79 équipes, soit 237 joueurs sont venus en découdre. Soleil, ambiance festive, tout le monde est reparti enchanté (et bien nourri par les 240 crêpes de Françoise et les 40 kg de bigarreaux de Lionel).

L'assemblée Générale a eu lieu le samedi 20 décembre. Le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Le coût de la licence est de 28€ pour l'année, l'adhésion 20€.

4€ de participation vous seront réclamés, lors de chaque concours, reversés aux meilleurs. Les concours ont lieu le samedi après-midi.

Contact :**BERTHELEMY JOEL**

642, rue des monts
76480 BARDOUVILLE
tel : 06 89 30 63 93

CADINOT SERGE

5 allée Jean Moulin
76480 ANNEVILLE
tel : 02 35 37 00 78

BERTHELEMY STEPHANE

327 allée du grand bois
BARDOUVILLE
tel : 06 58 91 70 28



Sorties sur le thème de la Seine

Cette année les CM1 CM2 s'inspirent de l'exposition photos qui a eu lieu sur les quais de Duclair pour partir explorer la Seine. Nous avons tout d'abord fait connaissance avec le fleuve de Paris jusqu'à l'estuaire à travers quelques bâtiments et monuments remarquables, puis nous avons fureté du côté des artistes qui s'en sont inspirés.

Une visite découverte de La Bouille a permis de faire le lien entre le travail de classe et la réalité bien concrète des choses. Plus tard, nos apprentis géographes ont mis tout leur talent dans la réalisation d'un croquis de la boucle de Jumièges, vue depuis le panorama de Barneville. Ils sont maintenant intarissables sur les marais, les conihouts et les arbres têtards, éloquentes dès qu'Hector Malot, Victor Hugo, Alfred Sisley ou Claude Monet apparaissent au coin de la rue, et toujours aussi taquins à propos du bourrelet alluvial.

Nos 24 scientifiques en herbe devraient se rendre au collège de Duclair courant février afin

d'expertiser sous l'angle des Sciences de la Vie et de la Terre des roches calcaires issues de nos campagnes afin de comprendre pourquoi la craie est utilisée comme matériaux de construction, quels en sont les avantages et les inconvénients.

A la mi-mars, Orival nous offrira un site de découverte et de compréhension de la façon dont l'homme au fil des 10 derniers millénaires s'est installé et a vécu au bord du fleuve.

Le thème de la Seine se conclura à la fin du mois de mai par une sortie au Havre qui nous permettra de comprendre le fonctionnement d'une zone industrialo-portuaire et de quelle façon elle est reliée à son environnement (transports, énergies,...).

Cette année, la Seine est mise à toutes les sauces !



Opéra participatif

Cette année les élèves des classes de CP jusqu'au CM2 s'entraînent à raison d'une heure par semaine à chanter de l'opéra. Répartis en 2 chorales, ils travaillent différents chants qu'ils auront à produire selon les ordres d'un chef d'orchestre lors d'un spectacle. Une première représentation a eu lieu pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sur le thème de Hansel et Gretel le mercredi 17 décembre. Ce fut l'occasion pour nos élèves de découvrir un lieu aussi prestigieux que l'opéra de Rouen. A peine la lumière éteinte, le chef d'orchestre a battu la mesure et les comédiens et chanteurs professionnels se sont élancés sur scène, accompagnés par les musiciens dans la fosse. Le temps de s'imprégner des décors et des costumes et la lumière est discrètement portée sur le public. C'est à nous de chanter ! C'est ainsi que fonctionne l'opéra participatif, on ne fait pas que contempler une représentation, on y participe en tant qu'artiste !

Moins d'une heure plus tard, un flot d'enfants manifestement heureux et fiers du résultat de leur travail s'est répandu sur la place devant l'opéra.

Espérons que le lien ainsi construit entre nos élèves et ce haut lieu de diffusion de la culture leur donnera envie d'y retourner !

Les cycles 2 de l'école participeront à Casse Noisette le 30 janvier.



A la découverte des étangs de la presqu'île !



Le matin, nous nous sommes partagés en 2 groupes. D'abord, nous avons essayé de reconnaître des animaux sur des photos. Ensuite, les animateurs sont allés chercher des petites bêtes dans la vase. Il fallait les reconnaître avec des loupes. On a reconnu des éphémères, des sangsues... Après, on a échangé les groupes. Nous sommes partis observer des oiseaux avec des jumelles. On a vu plein de sortes d'oiseaux :

des cygnes, des canards, des colverts... L'après-midi nous sommes allés pêcher avec des cannes à coup par groupes de 3. Nous avons mis des asticots au bout des hameçons ! Il fallait rester calme et silencieux... Nous avons mis des boules qui attirent les poissons mais apparemment, ils faisaient la sieste. Finalement, nous n'avons rien pêché mais nous avons passé une très bonne journée !

Janvier 2015 - Le P'tit Journal N°45

Des nouvelles de la classe de CE1 CE2 de Madame Vattier...

Nos correspondants, qui habitent Saint Martin de Boscherville, sont venus nous rendre visite le jeudi 4 décembre.

Le matin, nous avons joué aux jeux de société et fabriqué une petite carte de Noël. Cela nous a permis de nous connaître un peu mieux.

Le pique-nique a eu lieu dans les classes car il faisait vraiment trop froid dehors! Avant qu'ils ne repartent, nous sommes allés à la salle des fêtes pour faire une balle aux prisonniers. Nous nous sommes bien amusés!

Nous espérons pouvoir leur rendre visite chez eux à la fin de l'année.

Texte rédigé par: Lylou, Neel, Maëlys, Ilona, Lucie, Tristan, Neil, Alban et Jean.



Des nouvelles de l'accueil de loisirs 3-11 ans

Une lumière pour la vie, slogan retenu par les enfants de l'accueil de loisirs péri-scolaire d'Anneville-Ambourville et de Berville sur Seine à l'occasion du Téléthon 2014.

Michèle et Sarah remercient les enfants face à leur engouement pour la fabrication de photophores.

118 photophores vendus, ce qui permet de reverser environ 90€ à l'AFM

Pour la fin d'année un programme riche en couleurs dans le cadre des rythmes scolaires !

Les plus grands ont présenté aux plus petits leur chorégraphie apprise dans le cadre des rythmes scolaires. Tous se sont ensuite réunis autour d'un goûter de Noël.

Ci-dessous le programme du nouveau trimestre

Rythmes scolaires Ecole J. Mermoz
Lundi mardi jeudi vendredi
De 15h55 à 16h55

CP

Janvier
Maternel
Les Petits Gastronomes
Du livre à la recette

Février
Station Météo
Quel temps fait il ?
Pluviomètre
Manche à air

Mars
Tout pour la musique
Construction d'instruments

Janvier
Activité Gymnique
Accrosport, gym rythmique et artistique ...

Février
Calligraphie

Mars
Le bricoleur, c'est toi !
Relève le défi : Rouler
Flotter
Voler

Inscriptions : MJC Duclair 17 rue du 19 Mars 1962 76780 Duclair
Renseignements auprès de Michèle au 06.25.12.17.04

I
P
N
S

PROJETS 2015 du DYNAMIC CLUB 88

Dates à retenir

Samedi 11 avril : soirée Edith Piaf à la salle polyvalente

Jeudi 7 mai : soirée contes du jeudi

En projet : Un village bien tranquille

Une pièce est en cours de préparation, inspirée du livre coécrit par les anciens de Bourg Achard, une chronique d'un village normand des années 1950 où le mystère plane.

**Venez la découvrir le Samedi 21 novembre
à la salle polyvalente de Berville**

DANSE DE SALON



Les cours de danse de salon s'effectuent désormais chaque mercredi de 19 à 21h à la salle des fêtes d'Anneville Ambourville.

Les tarifs d'adhésion pour la rentrée septembre 2014 ont été fixés à 16 euros. L'adhésion permet de pratiquer toutes les activités, excepté l'informatique.

Le tarif pour les cours "informatique de base" est de 44 euros pour l'année en plus de l'adhésion .

o L'atelier théâtre recrute à partir de 8 ans. Les bons Pass Culture sont acceptés. Des stages encadrés par des professionnels sont organisés pendant la saison.

o Nota : N'hésitez pas à franchir la porte de l'atelier sculpture, comme l'ont déjà fait nos adhérents, hommes, femmes, de l'Eure et de Seine Maritime, et qui exercent leur art dans une ambiance très conviviale chaque vendredi.

RAPPEL DES ACTIVITES :

- Atelier peinture
- Atelier sculpture
- Atelier théâtre
- Club des anciens
- Centre de loisirs d'été
- Atelier informatique
- Bibliothèque
- Danse de salon
- Club de lecture

Contacts pour l'ensemble des activités :

• Michel Lequesne au 06 09 53 22 30 et 02 35 37 69 12

Email : dynamic.club88@laposte.net

Blog : dynamic.club88.over-blog.com



Janvier 2015 - Le P'tit Journal N°45

CENTENAIRE de la guerre 1914-1918
Remise de médailles du travail.

Se souvenir ! Un siècle s'est écoulé ! Un siècle nous sépare de cette guerre terrible qui devait être la « Der des Der », une tragédie pour des milliers de familles endeuillées par la perte d'un être cher.

Ce 11 novembre 2014, les Anciens Combattants, les membres des conseils municipaux, les habitants d'Anneville-Ambourville et de Berville sur Seine se sont unis pour commémorer l'Armistice de 1918.

Après un dépôt de gerbe devant les monuments et la lecture des noms des victimes civiles et militaires « Morts pour la France », une minute de silence a été respectée en mémoire des disparus de nos communes.

Au cours de ces cérémonies, les personnes présentes ont été particulièrement touchées par le message de respect et de paix délivré par les élèves de l'école François Hulin de Berville : un panneau de colombes réalisé en classe. Accompagnés de leur enseignant, ils ont ensuite interprété la Marseillaise, un hommage émouvant des nouvelles générations pour dénoncer l'absurdité de cette guerre, de toutes les guerres.

Ces cérémonies se sont prolongées par un vin d'honneur à la salle polyvalente de Berville et par la remise de médailles du travail à trois habitants d'Anneville-Ambourville.

Madame Sophie Martin : Diplôme de la médaille d'honneur échelon argent.

Madame Annette Darcel : Diplôme de la médaille d'honneur échelon vermeil.

Monsieur Fabien Lasne : Diplôme de la médaille d'honneur échelon grand or.

Félicitations à tous trois pour ces distinctions.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2014 à 20 HEURES

L'an deux mille quatorze, le 10 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 02 Octobre, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mr LEFEBVRE Eric, Maire.

Étaient présents : M. LEFEBVRE Éric, Mme MÉNAGER Janine, MM. FIEFFÉ Samuel, BELLEC Dominique, RAGUET Jean-Marc, VIGÉ François, COTÉ Lionel, Mme CHAUMERON Claire, M. LAURENCE Francis, Mme GOUGEON Christine, M. LECHEVALIER Martial.

Absentes excusées : Mmes BARRY, BLONDEAU, BRARD et BYHET.

Mme BRARD, empêchée d'assister à cette séance, a donné procuration par écrit pour voter en son nom à Mme MÉNAGER.

Mme BLONDEAU, empêchée d'assister à cette séance, a donné procuration par écrit pour voter en son nom à Mr LEFEBVRE.

Monsieur VIGÉ François est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu du 28 Juillet 2014 est adopté à l'unanimité.

PARTICIPATION FINANCIÈRE AU CENTRE DE LOISIRS 2014

Un bilan relatif au Centre de Loisirs sans hébergement qui s'est déroulé en Juillet 2014 à Berville Sur Seine a été établi.

40 enfants de la Commune se sont inscrits, pour 550 jours de présence, au tarif convenu de 5,50€, soit un coût total pour Anneville-Ambourville de 3 025,00€.

Le Conseil Municipal décide le versement de cette somme au Dynamic Club 88 de Berville Sur Seine et mandate Mr le Maire pour signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente décision.

Mr le Maire précise que la Commune met à disposition gracieusement le car et un chauffeur pour des sorties ponctuelles des enfants fréquentant le Centre de Loisirs.

DÉLIBÉRATION POUR CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES AU 01/01/2015

Vu la Loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n°86-552 du 14/03/1986 modifié pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Le Maire rappelle :

- que la Commune a, par la délibération du 31/10/2013, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine Maritime de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du Décret n°86-552 du 14/03/1986 modifié ;

Le Maire expose :

- que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune les résultats la concernant.

Compte tenu des éléments exposés, le Conseil, après en avoir délibéré :

Décide

- D'accepter la proposition suivante :

Assureur : CNP ASSURANCES/DEXIA SOFCAP

Durée du contrat : 4 ans à compter du 01/01/2015

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Agents affiliés à la CNRACL :

Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire : 6,10%

Agents Titulaires ou Stagiaires non affiliés à la CNRACL et des Agents Non-Titulaires de droit public :

Tous les risques avec une franchise de 10 jours en maladie ordinaire : 1,11%

• D'autoriser Mr le Maire à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

• D'autoriser Mr le Maire à résilier (si besoin) le contrat d'assurance statutaire en cours.

VOTE TAUX TAXE AMÉNAGEMENT ET ÉVENTUELLES EXONÉRATIONS

Par délibération en date du 03/11/2011, le Conseil Municipal avait décidé de fixer le taux de la taxe

Réunions de conseil 23

Janvier 2015 - Le P'tit Journal N°45

d'aménagement à 2 % sur l'ensemble du territoire communal. Le Conseil Municipal décide de reconduire ce taux.

Ainsi, la délibération du 03/11/2011 est reconduite de plein droit annuellement.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide l'exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Mr le Maire indique que la Métropole prend en charge, à compter du 01/01/2015, la compétence « Urbanisme », elle percevra à ce titre la taxe d'aménagement. La Commune percevra alors une compensation financière suite à ce transfert.

Mr le Maire est autorisé à signer toutes les pièces et effectuer toutes les démarches nécessaires à cette décision.

DÉLIBÉRATION POUR ATTRIBUTION DE L'INDEMNITÉ DE CONSEIL À Mme Le RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions.
- vu l'arrêté du 16 décembre 1983 relatif au versement par les Communes et établissements publics locaux de l'indemnité de conseil aux Comptables Publics chargés des fonctions de Receveur.

DÉCIDE d'accorder à Mme Myriam RUFFE, l'indemnité de conseil au taux de 100%.

Mr le Maire est autorisé à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

DÉLIBÉRATION POUR PAIEMENT FACTURES TRAVAUX INVESTISSEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à mandater les factures d'un montant de 518,80€ (borne foraine) et d'un montant de 12 747,50€ TTC (travaux effacement Route du village 2ème partie) au Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime.

ADHÉSION FONDS D'AIDE AUX JEUNES 2014

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) constitue un des éléments de la lutte contre la pauvreté et les exclusions. Le Département en fait une des priorités de ses politiques sociales. Le FAJ concerne les jeunes de 18 à 25 ans, qui rencontrent, pour de multiples raisons, des difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle. Confié en pleine responsabilité du Département depuis 2005, la participation volontaire des communes au dispositif n'est

pas modifiée : elle reste, depuis 1997, calculée sur la base de 0,23€ par habitant.

Les jeunes de la Commune sont orientés vers la Mission Locale située au Trait, et devant le manque de précisions concernant les actions effectuées, le Conseil Municipal décide de ne pas participer financièrement au F.A.J. en 2014. Voté par 7 voix Contre, 5 Abstentions et 1 voix Pour.

RENOUVELLEMENT CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT POUR UTILISATION ABRI-VOYAGEURS TYPE URBAIN

La Commune bénéficie d'un abri-voyageurs, dont la maintenance est assurée par le Département, ce qui concourt à l'amélioration du service rendu aux usagers des transports en commun. Cet abri-voyageurs était situé jusqu'alors « Place de l'église », il est en cours de déplacement, à cause des travaux de construction d'un abribus et sanitaires publics, vers le parking Poids lourds.

Le renouvellement de la convention relative à la mise à disposition de l'abri-voyageurs par le Département à la Commune est à soumettre au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal mandate Mr le Maire pour signer le renouvellement de ladite convention. La durée sera fonction de la mise en service définitive de l'abribus communal.

Mr BELLEC informe que l'arrêt Filor « Eglise » va également être déplacé au parking Poids lourds prochainement.

CONVENTION DE SURVEILLANCE FONCIÈRE AVEC LA SAFER SUR OUTIL INTERNET

La Commune et la SAFER de Haute-Normandie sont liées depuis le 15/09/2008 par une convention de surveillance et d'intervention foncière.

Cette convention a pour objet la mise en place d'un dispositif de surveillance foncière pouvant déboucher sur une intervention foncière de la SAFER lorsque le projet de vente porté à la connaissance des parties comporte un risque de mitage ou compromet la conservation et la protection des espaces naturels ruraux du territoire communal.

Désormais, cet outil est disponible sur internet, il s'agit du site VIGIFONCIER. La SAFER ne pourra maintenir le système actuel postérieurement au 31/12/2014, aussi, Mr le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'adhésion du nouveau dispositif.

Le dispositif est intéressant, dans la mesure où la Commune a institué le droit de préemption urbain (DPU). Jusqu'à présent, au vu des éléments transmis

par la SAFER, aucun DPU n'a été appliqué.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au nouveau dispositif VIGIFONCIER au 01/01/2015 pour un montant de 650€HT, et mandate Mr Le Maire pour signer toutes les pièces et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE POUR EDUCATEUR DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS) À L'ÉCOLE

Le Conseil Municipal, après renseignements pris concernant les modalités de renouvellement du CDD auprès du Centre de Gestion, décide de renouveler le contrat de l'Éducateur Territorial des Activités physiques et sportives Principal de 2ème classe, à compter du 29 Novembre 2014 jusqu'au 31 Août 2015, pour accomplir les fonctions suivantes :

- Initiation à l'informatique et pratique du sport
- Animations périscolaires

au sein de l'école Jean Mermoz pour une durée de 20 heures/hebdo pendant la période scolaire.

Par ailleurs, un avenant au CDD actuel va être établi, l'éducateur territorial des APS principal de 2ème classe sera rémunéré, à compter du 10/10/2014, au 12ème échelon de son grade.

Le Conseil Municipal est favorable au renouvellement du CDD et à l'avancement d'échelon de cet agent.

Mr le Maire est chargé d'effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Suite aux élections municipales, le renouvellement de la commission communale des impôts directs doit être effectué. Mr le Maire communique au Conseil Municipal la liste de propositions de 12 commissaires titulaires et de 12 commissaires suppléants qui sera transmise à la Direction Régionale des Finances et Impôts Publics.

Mr le Maire est chargé de transmettre cette proposition de listes.

DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE POUR POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE

Par délibération en date du 20/06/2014, il avait été décidé la promotion d'un adjoint technique principal de 1ère classe au grade d'agent de maîtrise. Cependant, au vu des éléments de déroulement de carrière des 2 grades, la promotion au grade d'agent de maîtrise n'est pas favorable à l'agent. Par courrier en date du 02/10/2014, l'agent a rejeté l'avancement au grade

d'agent de maîtrise par promotion interne.

TARIFS CANTINE AU 01/01/2015

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de la cantine de 0,3% au 1er janvier 2015, le Conseil Municipal fixe les tarifs comme suit :

Tarif Primaire :	2,76€
Tarif Maternelle :	2,64€
Tarif réduit :	2,44€
A l'unité :	3,36€

Le Conseil Municipal mandate Mr le Maire pour effectuer les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

ACTIVITÉ PISCINE POUR ÉLÈVES ÉCOLE JEAN MERMOZ

Comme les années scolaires précédentes, dès le 25/09, un créneau pour aller à la piscine « L'Archipel » à Petit Couronne a été accordé à l'école Jean Mermoz le Jeudi matin.

Les classes de Grande Section jusqu'au CM² continueront à pratiquer cette activité.

Le Conseil Municipal décide de financer le coût des entrées : 3€ TTC par enfant. Le transport est assuré par le car communal, depuis cette année scolaire.

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR TRANSPORT SCOLAIRE ÉLÈVES ÉCOLE JEAN MERMOZ ANNÉE 2014/2015

En tant qu'autorité organisatrice du transport scolaire, la CREA confie à la Régie des Transports d'Anneville-Ambourville des missions liées au fonctionnement quotidien du service de transport pour assurer la desserte de l'école Jean Mermoz.

Mr le Maire précise qu'il a été destinataire des nouvelles dispositions tarifaires des transports dès la rentrée scolaire 2014. Le montant annuel du tarif par élève transporté s'élève à 73€ pour un élève de moins de 12 ans.

L'an passé, le Conseil Municipal avait décidé le financement du service de transport pour l'école Jean Mermoz par la Régie des Transports d'Anneville-Ambourville.

Le Conseil Municipal est ainsi appelé à se prononcer sur les modalités de financement du surcoût de 73€ par élève transporté, pour la rentrée 2014.

Le Conseil Municipal est favorable au maintien du principe de la gratuité pour les élèves de l'école Jean Mermoz.

Réunions de conseil 25

Janvier 2015 - Le P'tit Journal N°45

La Régie des Transports d'Anneville-Ambourville continuera de prendre en charge, pour l'année scolaire 2014/2015, la totalité de la part restante imputable aux familles (73€/élève/an) du coût du transport scolaire.

Cette somme sera financée sur les fonds propres de la Régie de Transports.

ARBRE DE NOËL 2014 : DATE ET AUTORISATION DÉPENSES

Le spectacle pour les élèves de l'école Jean Mermoz aura lieu le Vendredi 19 Décembre, à la Salle Pierre de Coubertin.

La distribution des jouets aux enfants aura lieu le Samedi 20 Décembre.

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à mandater les factures relatives :

- à l'achat de jouets, friandises et au spectacle de l'Arbre de Noël 2014.

Mr le Maire est mandaté pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION COMMUNALE « PLAN MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS »

Un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics doit être réalisé, et pour se faire un diagnostic doit être établi en 2015.

La Direction Départementale du Territoire et de la Mer va aider la Commune à lancer une consultation pour le choix d'un bureau d'étude.

Vu la complexité du dossier et l'importance du travail à fournir, il est décidé la constitution d'une commission communale :

- MM LEFEBVRE Eric, BELLEC Dominique, VIGÉ François, COTÉ Lionel.

REMERCIEMENTS

* Mr le Maire donne lecture des lettres de remerciements pour l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2014 de :

- Restos du Cœur de la Région rouennaise
- Centre de formation des apprentis de Val de Reuil

* Il est donné lecture de la carte de remerciements de la famille BRANDALA pour le témoignage de soutien à l'occasion du décès de Mr BRANDALA.

QUESTIONS DIVERSES

- Sur la demande de Mr le Maire et par arrêté préfectoral, Mr GABRIELLI a été nommé Maire Honoraire.

- A compter du 02/01/2015, un nouvel adjoint administratif de 1ère classe prendra ses fonctions au service administratif de la Mairie.

- Des travaux de rénovation des canalisations des eaux usées seront entrepris « Rue des écoles, en partie », pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Un arrêté de circulation sera rédigé.

- Le Téléthon 2014 aura lieu le 1er week end de Décembre, la première réunion de préparation se tiendra le 16/10/2014.

- Mr BELLEC informe de l'état d'avancement des différents travaux :

- Début construction abribus-sanitaires : 13/10/2014

- Panneau mobilité variable : semaine 43

- Travaux éclairage public Rte de la Forge : semaine 43

- La Commune a participé au concours 2014 des Villes, Villages et Maisons Fleuries et a obtenu le Prix d'Excellence du Jury. Mr FROMAGER Gilbert a obtenu le Prix d'Excellence également et Mr AGASSE René le Prix d'Honneur.

Félicitations à toute l'équipe qui a participé au fleurissement du village !

- A prévoir : Enlèvement des clous restés sur l'enceinte du mur du Presbytère (côté RD), élagage de buissons « Route du colombier ».

- Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les lotissements « La Forge » et « La Longue Fosse (partie Levaray-Dubocage) » sont entrés dans le domaine communal. Les actes notariaux ont été signés.

- Selon le règlement sanitaire départemental, les feux dans les propriétés privées sont interdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

E. LEFEBVRE.

F. VIGÉ.

26 A la recherche des racines

Janvier 2015 - Le P'tit Journal N°45

La petite histoire du château d'Ambourville à travers les actes notariés.

Quantité de biens « d'aristos » circulaient de main en main avant la Révolution. Des actes notariés en ont gardé la mémoire. En voici quelques exemples afin de montrer les différences de langage notarié, (en italique, le français est dans le texte de l'acte de l'époque).

En novembre 1523, il est précisé que le seigneur du lieu et grand veneur de France Loys de Rouville, vend un huitième de fief à Pierre de Balsac, baron et seigneur d'Entragues, et demoiselle Anne de Graville, dame d'Ambourville Malesherbes et Cailleville, son épouse. Il est situé entre les paroisses d'Ambourville et de Berville et il est tenu par paraige (hérédité) ou lignage de la seigneurie d'Ambourville... Ce fief appartenait à la succession de ses prédécesseurs, après que les partages soient formulés et après être passés devant Monsieur le Bailly de Rouen ou son lieutenant le 19 octobre 1486. Cette vente est faite pour 2.000 livres.

Fin juillet 1636, le « *garde heredital du scel des obligations de la vicomte de Rouen* », c'est-à-dire le notaire, fait savoir que François Dusaussy, tabellion royal en la sergenterie de Saint Martin de Boscherville, Jean Cappelle, adjoint et Robert de Balsac, chevalier de l'ordre du Roy, seigneur et baron de la Brizette étaient présents au manoir seigneurial d'Ambourville, d'une part, et que François Delisle, chevalier, seigneur de Marivaux était présent aussi au manoir seigneurial d'Ambourville.

« Lesquels de leur bonne volonte, sans aucune contrainte, instance et requete l'un de l'autre, ils en reconnuent et confessent avoir fait et savoir apposer au bas de certain script en papier... au tabellion pour mettre au registre duquel la teneur ensuit. » Fut present en sa personne messire Robert de Balsac, chevalier, seigneur de Montaigu la Brizette dans la Manche et Aubourville, lequel vollontairement confessa avoir vendu affin d'héritage à messire François Delisle, seigneur de Marivaux... ».

Il faut préciser que la terre et la seigneurie d'Ambourville avec ses dépendances

au jour du décès du seigneur de Montaigu s'applique le douaire : (Droit d'usufruit qu'un mari assigne sur ses biens à sa femme et dont elle a la jouissance si elle lui survit). Son épouse, Marie Lemaistre est donc notée sur cette vente faite pour la somme de 30.000 livres. L'acte a été écrit le 4 mars 1634.

Le 10 décembre 1651, Francois de Lisle chevalier, seigneur de Marivaux, d'Ambourville sur Seine a cédé quantité de biens au titre de bail à Guillaume Lespagnol, fermier receveur de la terre d'Ambourville. Ils comprennent le passage de Seine, les bois de Hayes de La Fontaine, la pêche d'Ambourville depuis le port de Saint-Georges jusqu'à l'Anerie. D'après cet acte, donné à Lespagnol, le seigneur bailleur, se réserve, en grand seigneur, son corps de logis.

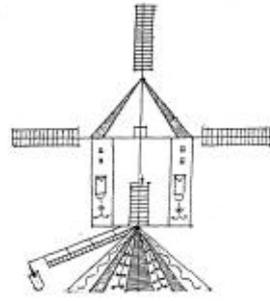
« *Avoir baille a rente et fieffe afin d'heritage à honorable homme Guillaume Lespagnol...*

C'est assavoir le moulin à vent aussy appartenant a cause de sadite terre et seigneurie d'Ambourville... de present en decadence et ruine... a la charge par iceluy Lespagnol de faire rediffier et reparer icelluy moulin de toutes choses necessaires et de le faire mettre en estat de moudre pour faire de bled farine »



Blason de Louis Malet de Graville

En 1774, le registre d'imposition des vingtièmes d'Ambourville contient, entre autre, cet article : Monsieur de Marivaux (Dufay de Limanville) successeur en 1775, seigneur honoraire de la paroisse, possède une maison de maître et un jardin et fait valoir une ferme avec granges, écuries, pressoir et autres bâtiments.



Moulin d'Ambourville

Suivant un bail privé présenté en date du 17 août 1737, contrôlé à Rouen le 7 février 1746, les bois ont été loués au nommé Moissel à raison de 2.600 livres par an, le sieur de Marivaux fait valoir que les bois de la Haye de La Fontaine à Notre Dame de Varengueville sont très mauvais étant plantés sur la roche et ayant beaucoup de « places vagues », dont plusieurs contiennent deux à trois acres.

Le 24 mai 1775, se présente noble damoiselle Louise-Madeleine de Lisle Marivaux, fille majeure, demeurant à Rouen dans le prieuré royal de Saint Louis, établie en cette ville de Rouen place de la Rougemare, paroisse de Saint Godard, laquelle stipule que par le décès de son frère le 11 avril 1774, haut et puissant seigneur, Nicolas-Barthelemy de Lisle Marivaux, chevalier seigneur d'Ambourville, de La Fontaine et autres lieux... Elle est devenue sa seule et unique héritière. En cette qualité, elle a vendu le 7 mars 1775 le fief de La Fontaine à Monsieur Pierre-Robert Dufay, écuyer seigneur de Limanville, conseiller du Roy, correcteur en sa cour des comptes, aides et finances de Normandie, demeurant à Rouen, rue Bourg Labbé, paroisse de Saint Nicaise.

« C'est a scavoir la terre et seigneurie d'Ambourville sur Seine, laquelle est un plein fief de haubert, assis en la vicomte dudit Rouen, circonstances et dependances, mouvant et relevant de la baronnie et abbaye du Bec. Les tenures duquel noble fief, terre et seigneurie d'Ambourville s'extendent tant en toute la paroisse dudit Aubourville, ou le chef mois dudit fief est scitue, qu'en quelques autres voisines, avec les droits honorifiques en l'église d'Aubourville, dont la cure est a la nomination de ladite abbaye du Bec ; auquel fief, il y a cour, usage, justice et juridiction sur les hommes et tenants d'iceluy, rentes en deniers, grains, oeufs, oiseaux et autres natures, corvees d'hommes et de chevaux, reliefs, treiziemes, amendes et forfaitures, droits de colombier a pied, de moulin a vent actuellement infeode, droits de tor et ver, d'etang a cours d'eau dans la riviere de Seine et tous autres droits appartenant audit fief d'Aubourville et autres, qui à noble fief appartiennent, suivant la coutume de Normandie; consistant ledit fief en domaine fieffe et non fieffe, le tout contenant ensemble mille acres ou environ. Ledit domaine non fieffe, compose en premier lieu d'un grand corps d'hotel ou chateau, haute et basse cour, colombier a pied, ecuries, granges et autres edifices, jardin et parc enclos, partie en murs et en autre partie en hayes et fosses, avec les bois taillis, qui en dependent, et ceux de haute futaye, pour autant qu'il en reste actuellement. Plus de la grande ferme du chateau, dans laquelle sont comprises plusieurs dependances du manoir seigneurial, et tout et autant qu'en tient actuellement a ferme Augustin Poullain... »



château.

Dans un prochain épisode, la petite histoire du château se poursuivra après la Révolution. Plusieurs recensements de population d'Ambourville donnent les noms des habitants du

Planning des fêtes

Mois	jour	Anneville-Ambourville	Bardouville	Berville sur Seine	Yville sur Seine
Janvier	03/04				
	10/11	10 - Cérémonie des Vœux à 18 H			10 - Cérémonie des Vœux à 11H
	17/18	18 - Galette Comité des Fêtes			
	24/25			25 - Cérémonie des Vœux	
	31				
Février	01				
	07/08	07 - Galette 18H Loto foot 20H30	08 - Thé dansant		
	14/15				
	21/22	28 - Soirée Année 80 Comité des Fêtes			21 - Soirée Dansante Comité des Fêtes
Mars	01				
	07/08	07 - Loto sœur Guibert			
	14/15				
	21/22	Vendredi 20 - Festival du Conte		21 - Repas Dansant	
Avril	04/05				
	11/12	12 - Chœur Olyène 16H30		11 - Soirée Musicale	
	18/19	18/19 - Expo Peinture et Sculpture			11/12 - Salon Tissage
	25/26				19 - Concours de pêche
Mai	02/03				
	09/10			Jeucl 07 - Contes du Jeudi	
	16/17		17 - Marché des Jardiniers		
	23/24	24 - Méchoul Foot L25 - Tournoi vétérans			
Juin	30/31		30 - Pétanque Barbecue		Vendredi 29 - Fête des Voisins
	06/07	06 - Spectacle de Danse	07 - Fête du jeu		
	13/14				
	20/21	20/21 - Saint Jean	27 - Comité de jumelage	21 - Fête de la Musique	21 - Fête de la Musique
Juillet	27/28				
	04/05				
	11/12	11 - Karting Comité des Fêtes			
	18/19				
Août	25/26				
	01/02				
	08/09				
	15/16				
Septembre	22/23				29/30 - Saint Louis
	29/30				
	05/06			05/06 - Saint Lubin	
	12/13	13 - Fête du sport			
Octobre	19/20	19/20 - Saint Côme	26/27 - Saint Michel		
	26/27				
	03/04	04 - Repas des Anciens			
	10/11	10 - Festival Lecture à voix haute			
Novembre	17/18	11 - Loto Comité des Fêtes			
	24/25	18 - Marché des Jardiniers			24 - Soirée Fruits de mer
	31				
	01				
Décembre	07/08	08 - Tournoi de Judo			08 - Loto ALCY Gym
	14/15				14 - Foire aux Jouets
	21/22			21 - Soirée Théâtre	
	28/29	28 - Choucroute Comité des Fêtes			28/29 - Marché Noël
Janvier	05/06	04/05 - Téléthon			
	12/13		13 - Marché Noël		V11 - Projection film
	19/20				
	26/27				

